



La pollution, aussi sur le lagon.



Au cours de l'année 2014, l'équipe de Scal'Air ainsi que l'ensemble des administrateurs ont encore contribué à améliorer le niveau de surveillance de la qualité de l'air.

Plus particulièrement le dernier trimestre, qui a vu se concrétiser de nombreux projets, pour certains en chantier depuis plusieurs mois :

- la mise en place d'analyseurs de poussières fines de type MP101, afin qu'à terme nous puissions surveiller les poussières PM2.5 en plus des PM10 ;

- l'installation du logiciel de modélisation de la pollution atmosphérique ADMS-Urban et la production des premières cartes rétrospectives à l'échelle de Nouméa, sur les années 2008 à 2012 ;

- la mise en place de la communication 3G sur le réseau de stations du Sud de la Nouvelle-Calédonie.

D'autre part, Scal'Air poursuit sa mission d'information et de sensibilisation à la qualité de l'air, avec la publication de nouvelles fiches pédagogiques sur les polluants atmosphériques. Ces « fiches polluants » informent sur : l'origine du polluant, ses effets sur la santé et l'environnement, la réglementation, la situation en Nouvelle-Calédonie et les dépassements de seuil depuis le début de la surveillance réalisée par Scal'Air.

Notons aussi la publication de l'étude sur la santé des écoliers en relation avec la qualité de l'air de Nouméa. Cette étude « panel », menée par le service de la DASS du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et des épidémiologistes, avec la contribution de Scal'Air, a permis de mettre en évidence les liens qui existent entre pollution atmosphérique et effets à court terme sur la santé.

Retrouvez tous ces sujets dans la rubrique « Actus » de ce magazine !

**Frédéric de Greslan**  
Président de Scal'Air

**LES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR À NOUMÉA ET SUR LE RÉSEAU DE MESURE DU SUD DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE** p. 2

**DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 SUR LA STATION DE LA FORÊT NORD** p. 5

**ZOOM SUR... LA FÉDÉRATION ATMO FRANCE QUI RÉUNIT LES ASSOCIATIONS DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR** p. 6

# BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR À NOUMÉA

Les mesures de la qualité de l'air permettent d'établir l'indice ATMO qui indique la qualité de l'air moyenne à l'échelle de la ville. D'une valeur allant de 1 (très bon) à 10 (très mauvais), cet indice est calculé à partir des 4 polluants surveillés en continu, le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>) et les particules fines en suspension dans l'air (PM10).

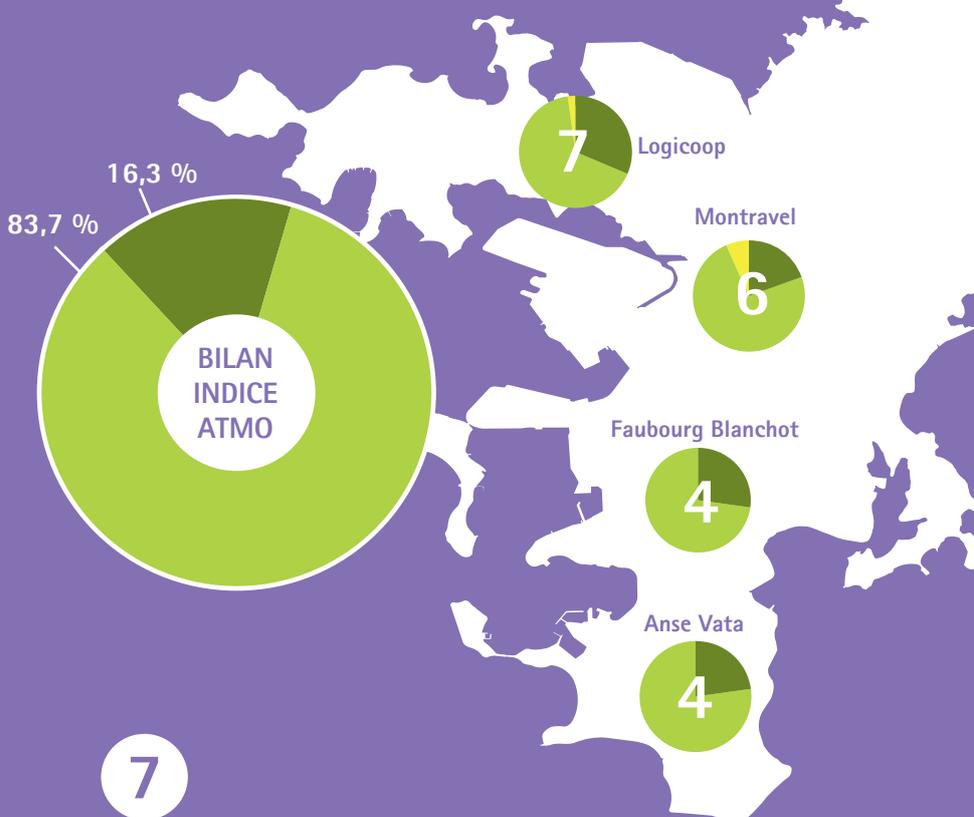
L'indice ATMO a été très bon à bon durant l'ensemble du 4<sup>e</sup> trimestre 2014. Les indices par station ou IQA informent sur la pollution maximale de la journée dans le quartier concerné.

C'est le quartier de Montravel qui connaît les niveaux de pollution les plus forts au 4<sup>e</sup> trimestre 2014, avec une part d'indices moyens à médiocres de 6,5 %, contre 2,2 % pour Logicoop. Ces indices s'expliquent par la présence de dioxyde de soufre et/ou de poussières fines PM10 d'origines industrielle et routière.

Aucun indice mauvais n'a été enregistré.

Les parts importantes et prédominantes d'indices bons à très bons sur l'ensemble des stations de mesure de Nouméa s'expliquent par le retour des alizés majoritairement de secteurs est à est/sud-est, qui favorisent la dispersion des polluants d'origine industrielle vers l'extrémité des presqu'îles de Nouville et de Ducos.

Les sites de l'Anse Vata et du Faubourg Blanchot sont les moins impactés par la pollution atmosphérique.



**7**  
INDICE MAXIMAL SUR LE TRIMESTRE

	Très bon	Bon	Moyen à médiocre	Mauvais
Logicoop	31,5 %	66,3 %	2,2 %	0,0 %
Montravel	19,6 %	73,9 %	6,5 %	0,0 %
Faubourg Blanchot	27,3 %	72,7 %	0,0 %	0,0 %
Anse Vata	22,8 %	77,2 %	0,0 %	0,0 %



**8**  
INDICE MAXIMAL SUR LE TRIMESTRE

	Très bon	Bon	Moyen à médiocre	Mauvais
Forêt Nord	39,5 %	54,6 %	4,7 %	1,2 %
Base Vie	12,0 %	57,6 %	30,4 %	0,0 %
Prony	62,9 %	37,1 %	0,0 %	0,0 %
Port Boisé	31,5 %	61,8 %	6,7 %	0,0 %
Pic du Grand Kaori	59,5 %	39,2 %	1,3 %	0,0 %

## BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE SUD

Les indices de la qualité de l'air par station (IQA) sont calculés sur les cinq stations de mesure actuellement opérationnelles : Prony, Base Vie, Forêt Nord, Port Boisé et sur le site du Pic du Grand Kaori.

Les grilles de calcul d'indices pour le réseau de mesure du Sud sont les mêmes que celles utilisées pour les stations de Nouméa. Ainsi, les indices des stations de Nouméa et du Sud sont directement comparables.

L'indice de la qualité de l'air le plus élevé a été enregistré sur la station de mesure de la Forêt Nord, suite à une augmentation des niveaux de poussières fines observée le 20 novembre 2014.

La part d'indices moyens à médiocres est la plus élevée au niveau de la station de la Base Vie de Vale (30,4 %), suivie des stations de Port Boisé, de la Forêt Nord et du Pic du Grand Kaori, avec respectivement 6,7 %, 4,7 % et 1,3 % d'indices moyens à médiocres.

Sur la station de mesure de Prony, les indices calculés indiquent une qualité de l'air très bonne à bonne (indice n'excédant pas la valeur de 4) sur l'ensemble des journées du dernier trimestre 2014.

Notons que l'indice ATMO, qui ne concerne que les agglomérations, n'est pas calculé pour le réseau du Sud.



## LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

À Nouméa, l'origine de ce polluant, gazeux et incolore, qui se signale par une odeur forte, désagréable et suffocante à fortes concentrations, est principalement industrielle (centrale thermique au fioul du secteur de Doniambo).

Les niveaux de dioxyde de soufre sont restés relativement faibles au cours de ce 4<sup>e</sup> trimestre 2014. Aucun dépassement de seuil n'est à signaler sur le réseau de station de Nouméa. La valeur maximale horaire a été de 232 µg/m<sup>3</sup>, enregistrée sur la station de Montravel le 16 décembre à 13h00 dans des conditions de vents de secteur ouest/sud-ouest (250 degrés). De légères hausses des concentrations ont également été relevées sur Logicoop, avec un niveau maximal horaire à 182 µg/m<sup>3</sup>, observé le 4 novembre à 14h00, par vent de secteur sud-est (140 degrés).

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	7	2	1	0
Moyenne horaire maximale	182	232	57	27
Moyenne journalière maximale	36	19	9	7
Dépassement SI	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0
Dépassement VLH	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Les oxydes d'azote sont émis par les moteurs et les installations de combustion de plus grande ampleur (centrale énergétique...). Ce sont des polluants traceurs des émissions du trafic routier, mais aussi de l'activité industrielle.

Les niveaux de dioxyde d'azote mesurés au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2014, globalement plus faibles qu'au cours du trimestre précédent, correspondent aux valeurs habituellement mesurées pour la saison. En effet, la dispersion ou « dissipation » des émissions liées au trafic est très favorisée par les vents moyens à forts, qui sont plus présents en saison chaude.

Les faibles niveaux relevés au cours de l'année s'expliquent également par l'absence de station de typologie « trafic », c'est-à-dire située à proximité immédiate d'un axe de circulation majoritaire, et directement soumise à l'influence de la circulation routière.

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	11	3	4	2
Moyenne horaire maximale	45	38	50	47
Moyenne journalière maximale	33	15	18	11
Dépassement SI	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0
Dépassement VLH	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Les poussières fines en suspension « PM10 » liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport et d'activités industrielles diverses.

À Nouméa, ces poussières sont essentiellement émises au niveau de la centrale thermique, du processus de traitement des minerais de nickel, et des véhicules de l'agglomération.

Au cours de ce trimestre, aucun dépassement de seuil n'a été mesuré. Les niveaux journaliers les plus élevés ont été observés sur les stations de Logicoop et de Montravel, avec des valeurs maximales de 42 µg/m<sup>3</sup> et 41 µg/m<sup>3</sup> respectivement.

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	16	18	14	14
Moyenne horaire maximale	92	152	64	69
Moyenne journalière maximale	42	41	21	25
Dépassement SI	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## L'OZONE (O<sub>3</sub>)

L'ozone que l'on mesure dans l'air ambiant est un polluant dit « secondaire », qui se forme par transformation chimique de certains polluants dits « primaires » (en particulier NO, NO<sub>2</sub> et COV), sous l'effet des rayonnements solaires. Les mécanismes réactionnels sont complexes et les plus fortes concentrations d'ozone apparaissent en périphérie des zones émettrices des polluants primaires, puis peuvent être transportées sur de grandes distances. À Nouméa, les niveaux d'ozone mesurés depuis 2007 respectent largement les valeurs de référence à ne pas dépasser.

	Anse Vata	Faubourg Blanchot
Moyenne trimestrielle	42	41
Moyenne horaire maximale	77	80
Moyenne journalière maximale	61	63
Dépassement SI	0	0
Dépassement SA	0	0
Dépassement VLH	0	0
Dépassement VLJ	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## QUELQUES REPÈRES

	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>	PM10	O <sub>3</sub>
Seuil d'information et de recommandations (SI)	300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h	180 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3 h consécutives	400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h	80 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h	240 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3 h
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(1)</sup>	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(3)</sup>	-	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup>	-	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup>	-

(1) À ne pas dépasser plus de 24 h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3 jours/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18 h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35 jours/an.



## LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

Dans le Sud, l'origine de ce polluant, gazeux et incolore, qui se signale par une odeur forte, désagréable et suffocante à fortes concentrations, est essentiellement industrielle (centrale thermique et chaîne de fabrication de l'acide sulfurique nécessaire au procédé hydrométallurgique notamment).

Les niveaux de dioxyde de soufre observés au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2014 restent faibles à très faibles et respectent les valeurs de référence à ne pas dépasser.

La station de la Forêt Nord a enregistré les concentrations les plus fortes. Les valeurs mesurées sur les sites de Prony, Port-Boisé et du Pic du Grand Kaori sont du même ordre de grandeur, tant pour les niveaux de fond que pour les niveaux de pointe, et restent faibles.

La Base Vie de Vale NC est la station pour laquelle les niveaux de dioxyde de soufre sont les plus faibles, de l'ordre de quelques microgrammes par mètre cube.

	Forêt Nord	Pic du Grand Kaori	Base Vie	Prony	Port Boisé
Moyenne trimestrielle	2	0	0	3	1
Moyenne horaire maximale	48	15	6	25	15
Moyenne journalière maximale	13	2	4	12	11
Dépassement VLHPE	0	0			
Dépassement VLJPE	0	0			
Dépassement SI			0	0	0
Dépassement SA			0	0	0
Dépassement VLH			0	0	0
Dépassement VLJ			0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Dans le Sud, les oxydes d'azote sont des polluants essentiellement émis par l'activité industrielle et, dans une moindre mesure, par le trafic routier.

Le site de la Base Vie reste le plus impacté au cours du 4<sup>e</sup> trimestre, avec des valeurs de pointe du même ordre de grandeur que celles observées sur les sites de mesure de Nouméa, et des niveaux de fond très faibles, proches de ceux affichés par le site périurbain de l'Anse Vata.

Sur l'ensemble des stations, les niveaux de dioxyde d'azote sont très faibles et respectent largement les valeurs de référence à ne pas dépasser.

	Forêt Nord	Pic du Grand Kaori	Base Vie	Prony	Port Boisé
Moyenne trimestrielle	1	1	2	2	1
Moyenne horaire maximale	31	9	38	22	36
Moyenne journalière maximale	6	2	8	7	6
Dépassement SI	0	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0	0
Dépassement VLH	0	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Dans le Sud, ces poussières peuvent provenir du contexte minier (soulèvement de poussières sur les sites d'extraction ou de traitement, au niveau des pistes...), mais aussi aux phénomènes de combustion (unité de production d'énergie, usine...).

Le site de la Base Vie reste celui qui affiche les valeurs de pollution de fond les plus importantes, avec une moyenne trimestrielle de 24 µg/m<sup>3</sup>.

La station de la Forêt Nord a connu deux épisodes de pollution importants : le premier, le 10 octobre, ayant conduit à une valeur maximale horaire de 261 µg/m<sup>3</sup> ; ce pic ponctuel, également corrélé à une élévation des niveaux de dioxyde de soufre, a été enregistré dans des conditions de vents de secteurs sud à sud-ouest, ce qui indique une origine industrielle vraisemblablement liée aux activités basées sur le site de l'usine.

Le second épisode, observé le 20 novembre, a occasionné un dépassement du seuil d'information par les poussières fines PM10 (cf. rubrique Actus p. 5).

L'évaluation des niveaux de pollution pour les particules fines PM10 se fait aux échelles journalières et annuelles. Le niveau horaire permet de mieux appréhender la pollution de pointe de courte durée, mais il ne fait pas l'objet de valeur de référence ou réglementaire à ne pas dépasser.

	Forêt Nord	Pic du Grand Kaori	Base Vie	Prony	Port Boisé
Moyenne trimestrielle	17	14	24	13	18
Moyenne horaire maximale	261	73	89	39	67
Moyenne journalière maximale	52	31	44	24	38
Dépassement SI	1 dép.	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0	0
Dépassement VLJ	1 j.	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

Pour information, l'ozone, polluant se produisant majoritairement au niveau des agglomérations, ne fait pas l'objet de mesures dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie.

QUELQUES REPÈRES	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE-VALE	570 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(1)</sup>	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE-VALE	230 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandations (SI)	300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3 h consécutives	400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h	80 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(1)</sup>	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(2)</sup>	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup>	-	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup>

(1) À ne pas dépasser plus de 24 h/an - (2) À ne pas dépasser plus de 3 jours/an - (3) À ne pas dépasser plus de 18 h/an - (4) À ne pas dépasser plus de 35 jours/an - (5) À ne pas dépasser plus de 9 h/an



## LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- Finalisation de l'installation de la communication 3G sur le réseau de stations du Sud de la Nouvelle-Calédonie.
- Parution de l'article « Scal'Air surveille notre air » dans le supplément Spécial Environnement des Nouvelles Calédoniennes (LNC).



- Publication de l'étude sur la santé des écoliers en relation avec la qualité de l'air à Nouméa : étude de panel du 15 juillet au 2 septembre 2012. Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a mis en place une étude épidémiologique sur les répercussions sanitaires de la pollution sur la commune de Nouméa\*. Les principales sources de pollution sont représentées par l'activité industrielle du secteur de Doniambo et le trafic routier. Une mission exploratoire a été menée conjointement par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS), l'Association de Surveillance Calédonienne de Qualité de l'Air (Scal'Air), l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), l'Association pour la Surveillance et l'Étude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA) et le bureau d'études SEPIA-Santé, entre les 16 et 20 Avril 2012.

\*En 2010, l'association Ensemble Pour La Planète (EPLP) avait sollicité le Gouvernement pour la mise en place d'une enquête destinée à évaluer l'impact de la pollution atmosphérique sur les populations vivant sous le vent de l'usine de la Société Le Nickel à Nouméa.

- Publication des nouvelles fiches pédagogiques présentant les polluants atmosphériques. Ces « fiches polluants » sont destinées au grand public au sens large, et pourront aussi bien être utilisées par les plus jeunes, les enseignants, les professionnels, ou toute personne désireuse de s'informer sur la pollution atmosphérique, ses sources et ses effets sur la santé et l'environnement.

L'outil est composé d'une pochette cartonnée au format A5 contenant six fiches polluants. Chacune d'elle est consacrée à un polluant particulier : le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), les particules en suspension (PM), les métaux lourds (ML), les composés organiques volatils (COV) et l'ozone (O<sub>3</sub>).

Dans chacune des fiches, des informations concernant l'aspect réglementaire, la situation en Nouvelle-Calédonie et les dépassements de seuils sont également présentes.

Ce kit « fiches polluants » est évolutif : la pochette initiale, ciblant les polluants atmosphériques faisant l'objet d'une surveillance par Scal'Air, se verra progressivement complétée par un ensemble de polluants, notamment ceux faisant l'objet d'une problématique en Nouvelle-Calédonie.



- Participation de Scal'Air au forum d'ESRI France le 30 octobre 2014 à Nouméa. Scal'Air, dans le cadre de la mise en place d'une plateforme de modélisation de la pollution atmosphérique, se dote à compter de 2015 des outils de cartographie et d'analyse fournis par ESRI, équipant déjà la plupart des collectivités locales.

## ÉPISODES DE POLLUTION

Sur la commune du Mont-Dore, dans le secteur de l'usine de VALE, la station de mesure de la qualité de l'air de la Forêt Nord a mesuré, au cours de la journée du jeudi 20 novembre, des concentrations moyennes à fortes en poussières fines en suspension de type PM10.



Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 20 novembre à 21 h00, avec une valeur de 50 µg/m<sup>3</sup>.

À noter également un dépassement de la valeur limite journalière (fixée à 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière), avec une valeur de 51,8 µg/m<sup>3</sup> pour la journée du 20 novembre 2014.

Les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). Dans le Sud, ces poussières peuvent provenir du contexte minier (soulèvement et déplacement de poussières au sol en fonction des vents, passage de véhicules sur piste) et industriel (émission de poussières par les installations de combustion notamment).



## INSTALLATION DES ANALYSEURS DE POUSSIÈRES FINES PM10 DE TYPE MP101 SUR LES STATIONS FIXES DE NOUMÉA

Le mois de novembre a été consacré à l'installation des nouveaux analyseurs de poussières fines pour un remplacement progressif des anciens appareils. Ces nouveaux analyseurs feront l'objet de tests durant toute l'année 2015 afin de valider leur bon fonctionnement et la mesure en continu dans toutes les conditions climatiques et météorologiques rencontrées. Si les tests sont concluants, le lancement opérationnel ainsi que la communication des mesures en direct (sur le site Internet

de Scal'Air) pourra se faire avant la fin de l'année 2015.

À terme, les anciens appareils seront équipés de têtes de prélèvement PM2.5, ce qui permettra d'avoir une mesure de particules fines dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètre sur l'ensemble des stations fixes de Nouméa.



## LA FÉDÉRATION ATMO FRANCE



ATMO France fédère le réseau des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire français et employant plus de 500 experts du domaine de la qualité de l'air et de l'atmosphère. Scal'Air est membre de la fédération depuis sa création, et entretient un lien privilégié avec les autres AASQA, avec lesquelles elle échange régulièrement sur les thématiques techniques.

À travers ses actions et celles des AASQA, la Fédération ATMO assure et coordonne notamment la mise en œuvre de la surveillance et de l'information sur la qualité de l'air, contribue à la diffusion des résultats des mesures et des prévisions, transmet l'information relative aux dépassements ou aux prévisions de dépassement des seuils d'alerte et de recommandations et participe aux débats stratégiques nationaux et internationaux, dans un objectif global d'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

La Fédération ATMO France et l'ensemble des associations comme Scal'Air ont un lien étroit avec le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA), qui intervient comme appui scientifique et technique. Composé de l'École des Mines de Douai (EMD), de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) et du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE), le LCSQA contribue à l'amélioration de la qualité des mesures et assure la liaison entre la recherche et l'application opérationnelle sur le terrain.

### Une gouvernance collégiale

La composition quadripartite et la représentation équilibrée des membres des Conseils d'administration garantissent l'objectivité et l'indépendance des AASQA.

Ainsi, Scal'Air est composée de 4 collèges, qui sont le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les collectivités locales (province Sud et Ville de Nouméa), les associations et personnalités qualifiées (Actions Biosphère, Météo France, ASNNC, UFC-Que Choisir, l'OEIL, Asthmes et Bronches et le Dr Mellin) et les industriels (SLN, Vale, Enercal).

Un financement diversifié issu des différents collèges (hors celui des associations) et la diversification des ressources concourent à l'indépendance et à la transparence des actions des AASQA et de l'information qu'elles fournissent.

### L'information et la prévision

D'après la loi sur l'air métropolitaine, chaque citoyen a le droit d'être informé sur la qualité de l'air qu'il respire.

Quotidiennement, les associations de surveillance telles que Scal'Air publient les indices de la qualité de l'air, l'indice ATMO, qui est l'indice global de la ville, et les indices

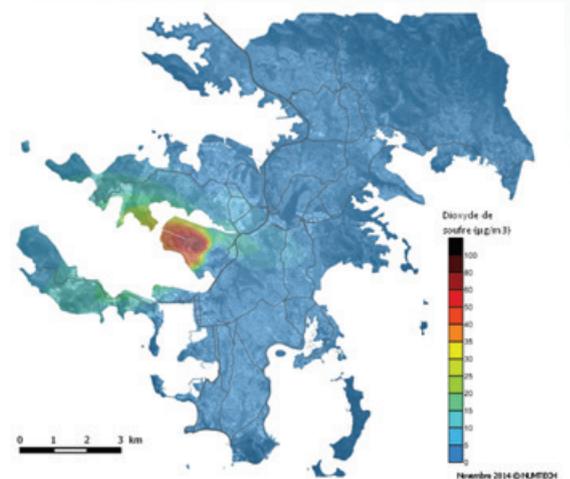
« IQA », qui sont les indices par station de mesure ou par quartier.

Ces indices sont des indicateurs journaliers de la qualité de l'air. Les IQA sont calculés à partir des résultats des stations de mesure, sur Nouméa et dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie. Quatre polluants sont pris en compte : les particules fines, le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote et l'ozone.

Les outils de modélisation tels que ceux développés actuellement par Scal'Air viennent compléter le dispositif d'information *via* des supports cartographiques qui, à terme, donneront des prévisions d'indice de la qualité de l'air et de concentrations en polluants.

Les outils de modélisation tels que ceux déployés actuellement par Scal'Air avec l'appui de la société NUMTECH, viennent compléter le dispositif d'information déjà existant en produisant des cartographies de concentration de polluant.

La ville de Nouméa sera en effet bientôt équipée du système URBAN AIR (développé et distribué par NUMTECH), qui tourne déjà sur plus de 20 agglomérations françaises, et qui permettra de fournir des prévisions quotidiennes d'indice de la qualité de l'air.



Exemple d'une cartographie annuelle de modélisation de la pollution par le dioxyde de soufre sur l'agglomération de Nouméa

Rejoignez Scal'Air sur le Web en flashant nos QR codes !



## NOS COORDONNÉES

Association de Surveillance Calédonienne de la Qualité de l'Air  
Tél. : 28 27 54 / Fax : 24 25 04 : E-mail : info@scalair.nc  
Retrouvez l'ensemble de nos informations sur notre site Internet [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

**Scal'Air**  
NOS ADHÉRENTS

Scal'Air fait partie de la Fédération ATMO

